PROCÉDURE D'INSCRIPTION ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

TABLE DES MATIERES

1.DATES DE LA FORMATION 1
2.CONDITIONS D'ADMISSION 1
3.INSCRIPTION 3
4.TARIFS – FRAIS DE FORMATION 3
5.FINANCEMENT ET TYPES DE PAIEMENT 4
6.ANNULATION, CHANGEMENT, DÉSISTEMENT 4
7.REMBOURSEMENT 4
8.ÉVALUATION DU STAGE 4
9.CERTIFICAT DE PARTICIPATION ET HABILITATION 4
10.CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION 5
A-OBLIGATIONS GENERALES DU PARTICIPANT 5
B-DONNEES PERSONNELLES 5
C-RESPONSABILITE DE FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL 5
D-PROPRIETE INTELLECTUELLE 6
E-DROIT APPLICABLE 7
11.DÉFINITIONS 7

1. DATES DE LA FORMATION

Du 12 au 16 octobre 2026 ou du 26 au 30 octobre 2026

2. CONDITIONS D'ADMISSION

Prérequis :

- Être titulaire d'un master 2 (ou équivalent) en didactique du français langue étrangère ou des langues étrangères comprenant un module sur l'évaluation OU
- être titulaire d'une maîtrise en français langue étrangère (avant la réforme LMD) ou d'un diplôme d'enseignement du français langue étrangère et avoir une expérience significative de plus de 2 ans dans l'enseignement du français langue étrangère OU
- avoir une expérience significative de plus de 3 ans de l'enseignement du français langue étrangère.

Afin que les participants non-francophones de naissance tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française correspondant au minimum au niveau B2 du CECRL est requise.

Pour participer aux **classes virtuelles**, l'équipement informatique suivant est requis :

- ordinateur ou tablette avec clavier externe,
- webcam,
- casque avec micro,
- mémoire RAM 2Go minimum,
- processeur double cœur minimum,
- une connexion Internet avec un débit ascendant/descendant de 1,5 Mbps/1,5 Mbps minimum.

Nous attirons votre attention sur l'importance de disposer d'une très bonne connexion Internet (privilégier la connexion filaire, pas de Wi-Fi) pour suivre les classes virtuelles sans quoi vous ne pourrez pas profiter pleinement de la formation. Il est important d'effectuer ce test depuis le lieu duquel vous suivrez la formation : https://www.speedtest.net/fr

Le participant s'engagera à respecter la "Charte du stagiaire pour les formations à distance" (intégrée à la classe virtuelle) dans laquelle il s'engagera, notamment, à :

- disposer d'un environnement silencieux, dans lequel il pourra prendre la parole librement,
- prévoir une version papier des documents envoyés par le formateur (ou deux écrans pour pouvoir consulter facilement les ressources à sa disposition),
- garder sa caméra active pendant toutes les séances en classe virtuelle.

La **pré-inscription** sera confirmée par courriel d'ici le 9 septembre 2026 après **examen du dossier par une commission de sélection des candidatures** et **dans la limite des places disponibles**.
L'**inscription définitive** sera confirmée après :

- réception de l'attestation de suivi du module de formation « Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF » (3 heures de formation en autonomie, le lien sera envoyé au moment de la confirmation de la pré-inscription),
- réception du règlement de la formation,
- lecture, signature et envoi des "conditions générales de participation"

En assistant au stage individuel, les participants s'engagent à :

- respecter les règles des bonnes pratiques de la formation à distance mises à disposition lors de la formation,
- ne pas suivre une classe virtuelle depuis un téléphone portable,
- ne pas nuire au bon déroulement de la formation.

3. INSCRIPTION

Le dossier de candidature doit être envoyé, uniquement par voie électronique, à l'adresse indiv@france-education-international.fr et devra comprendre les éléments ci-dessous :

- Fiche de pré-inscription
- Lettre de motivation
- CV
- Photocopies de diplômes
- Lettres de recommandation (le cas échéant)
- Attestation d'employeur (le cas échéant).

Dates de réception des candidatures :
Du 17 août au 28 août 2026, 23h59 (heure de Paris).

Tout dossier complet transmis avant la date limite n'engage nullement la commission à valider la candidature. Une étude du dossier de candidature du candidat sera faite. Depuis le dépôt de sa candidature (ouverture des inscriptions à partir du **17 août 2026**) et jusqu'au 28 août 2026, le candidat s'engage à répondre aux questions complémentaires éventuelles, dont les réponses permettront de valider ou non la candidature.
Une réponse, positive ou négative, sera apportée au candidat **au plus tard le 9 septembre 2026.**

Le candidat devient participant, si et seulement si, son dossier complet a été validé par les différents services de France Education international et qu'il a reçu son courriel contenant la confirmation de son inscription.
Les places étant limitées et la procédure d'inscription nécessitant plusieurs étapes de validation, **il est recommandé de s'inscrire dès l'ouverture des inscriptions.**

L'inscription se déroule selon les étapes suivantes :

- **Envoi du dossier d'inscription** par le candidat pendant la période d'inscription ; acceptation des "**conditions générales de participation"** ;
- Envoi de la **réponse de la commission de validation** (avis favorable, avis défavorable, liste d'attente) **le 9 septembre 2026** au plus tard. Les décisions de la commission sont définitives et ne feront pas l'objet de réexamen ;
- Envoi par le participant de l'**attestation du suivi du module « Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF »** le **18 septembre 2026 au plus tard ;**
- **Règlement** de la formation par le candidat le **18 septembre 2026 au plus tard ;**
- **Envoi au participant**, avant le début de la formation, d'un courriel **confirmant son inscription (28 septembre 2006) ;**
- Envoi au participant d'un courriel comportant les **informations techniques de connexion** (**une semaine avant la formation**).

France Éducation international examinera tous les dossiers de candidature et répondra au candidat, qu'il soit ou non retenu. La personne dont la candidature n'a pas été retenue est informée par écrit.

4. TARIFS – FRAIS DE FORMATION*

Tarif forfaitaire par personne **Classe virtuelle** (30h) : 450 euros

Prestations incluses dans ces tarifs :

En amont du stage, échanges avec les candidats.
Durant la formation :
Formation
Accès à la classe virtuelle sur FEI+

Les tarifs sont indiqués en euros et sont nets de TVA, France éducation international n'étant pas soumis à la TVA selon la note ministérielle DGF1/N 89-4198 du 16/11/89.

5. FINANCEMENT ET TYPES DE PAIEMENT

Le paiement doit s'effectuer **dès réception du message confirmant la pré-inscription du candidat**, et au plus tard le **18 septembre 2026.** Sans réception du paiement à cette date, la pré-inscription du candidat sera annulée.

Les certifications de France Education international (QUALIOPI) étant actuellement en renouvellement auprès de France Compétences, cette formation n'est pas finançable dans le cadre du CPF ou via un OPCO (AKTO, AGEFOS PME, etc.) depuis le 1er janvier 2022 et jusqu'à nouvel ordre.

Ce stage est destiné à des enseignants non rattachés à un centre d'examen, il s'agit d'une **démarche personnelle et individuelle**. Le candidat sera le seul interlocuteur de FEI. **FEI n'émettra ni devis ni facture** à destination d'un employeur.

Le paiement s'effectuera **uniquement par virement bancaire**.

ATTENTION : Les frais bancaires sont à la charge du candidat, il est important de le signaler à la banque en charge du virement.

Le paiement doit être adressé aux coordonnées bancaires ci-dessous :
Le libellé sera formulé ainsi : ***HAB DELF DALF OCTOBRE 2026 + nom de famille du participant***

Trésorerie Générale de Versailles **16 Avenue de Saint-Cloud** **78018 Versailles Cedex**	Titulaire du compte **FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL** **1 RUE LÉON JOURNAULT** **F-92318 SÈVRES**

Identifiant national de compte bancaire – RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	78000	00001003976	91	TPVERSAILLES TRESOR GALE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1780	0000	0010	0397	691

Identifiant international de l'établissement bancaire – BIC

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Un justificatif du paiement (ordre de transfert ou de virement/relevé de compte bancaire prouvant l'opération) doit être envoyé par courriel à Mme Malgorzata PILECKA indiv@france-education-international.fr.
Une preuve de paiement sera envoyée, sur demande, au participant.

6. ANNULATION, CHANGEMENT, DÉSISTEMENT

a) **Pour tout désistement**, à l'initiative du candidat, **formulé par courriel à l'adresse** indiv@france-education-international.fr **14 jours au maximum après le paiement**, tous les frais sont remboursés.

b) Pour tout désistement formulé **après ce délai, aucun remboursement n'est effectué**.

En cas de force majeure (tout évènement imprévisible et insurmontable) et uniquement sur présentation (**avant le 12/10 pour le stage ayant lieu du 12/10 au 16/10 ; avant le 26/10 pour le stage ayant lieu du 26/10 au 30/10**) d'un justificatif (certificat médical, etc.), les frais sont remboursés dans leur intégralité.

c) **En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, aucun remboursement ou réduction de frais n'est effectué.**
Toutefois, en cas de force majeure (tout évènement imprévisible et irrésistible) dûment justifié, le participant peut demander l'annulation de son inscription jusqu'à la veille du début de la formation. Le justificatif de force majeure doit être transmis dans un délai de 14 jours calendaires à compter de la demande d'annulation. A compter du premier jour de formation, aucune demande de remboursement ne sera acceptée, y compris en cas de force majeure.

France Éducation international se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure. Dans ce cas, France Éducation international proposera le remboursement des frais versés.

d) **Les descriptifs des modules sont publiés à titre informatif. Les contenus et l'organisation, notamment des séances, sont susceptibles d'évoluer avant et durant la formation.**

7. REMBOURSEMENT

Le remboursement est effectué par l'Agent comptable de France Éducation international par virement bancaire, dans un délai de 3 mois après la fin du stage individuel, et seulement sur la base d'un dossier constitué du RIB international du participant, de son courriel ou courrier de désistement et le cas échéant, du justificatif correspondant.

8. ÉVALUATION DU STAGE

En fin de formation, le participant est invité à évaluer la qualité de la formation par le biais d'un questionnaire de satisfaction en ligne.

9. HABILITATION

Participation :
À l'issue de la formation, un certificat de participation pourra être, sur demande à l'adresse indiv@france-education-international.fr, délivré au participant. Du fait d'une procédure de validation pédagogique et administrative à l'issue de la formation, l'envoi du certificat de participation par courriel se fera dans les meilleurs délais.
Important : le certificat de participation ne vaut pas habilitation d'examinateur-correcteur DELF-DALF.
Pour être habilité, le candidat doit impérativement assurer 100% de présence et satisfaire à l'ensemble des critères énumérés ci-dessous.

Habilitation :
La participation à l'ensemble des séances de formation est nécessaire pour prétendre à l'obtention de l'habilitation d'examinateur-correcteur DELF-DALF.
À l'issue du stage, une attestation d'habilitation valable 5 ans sera délivrée à chaque participant, sur la base de **modalités d'évaluation suivantes :**

- présence, ponctualité et implication tout au long du stage ;
- réalisation des activités préparatoires à réaliser en autonomie. Dans le cadre des classes virtuelles, des activités préparatoires doivent être réalisées en autonomie avant chaque séance. Leur accomplissement conditionne la participation active aux sessions. En cas de non-réalisation de ces travaux en autonomie, le candidat ne pourra pas être habilité ;
- connaissance des spécificités des six niveaux du CECRL ;
- capacité à évaluer les épreuves de production orale et de production écrite à l'aide des grilles élaborées par France Éducation international ;
- capacité à établir un consensus en situation de double jury ;
- disponibilité à la concertation et capacité à ajuster sa notation au sein d'un groupe de correcteurs-examinateurs ;
- réussite au test individuel final (consistant en l'évaluation de productions écrites et orales) ;

- respect de la charte du stagiaire en ligne.

Les décisions d'habilitation (habilitation complète, partielle ou refus) sont prises de manière concertée par le formateur référent et les ingénieurs pédagogiques du Bureau des diplômes de France Éducation international, à partir de critères standardisés et objectifs.
Les décisions d'habilitation ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation, les critères étant définis en amont, portés à la connaissance des stagiaires, appliqués uniformément et validés par les instances pédagogiques compétentes.

L'habilitation ne constitue pas un droit à l'embauche et chaque responsable de centre peut décider de ne pas recruter une personne habilitée à exercer les fonctions d'examinateur-correcteur.

10. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Les photographies et illustrations accompagnant les produits sur la plateforme FEI+ n'ont pas de valeur contractuelle et ne sauraient donc engager la responsabilité de France Éducation international. De même, la responsabilité de France Éducation international ne pourrait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française. La responsabilité de France Éducation international ne saurait en outre être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

11. Obligations générales du participant

Le participant assure avoir pris connaissance, préalablement à son inscription, des caractéristiques de la formation et des présentes conditions générales. Le participant s'engage à faire un usage correct et conforme des formations. Le participant s'engage à n'utiliser les informations concernant les formations mises à sa disposition que pour ses besoins propres et pour les seules finalités visées aux présentes conditions générales.

12. Données personnelles

Les informations recueillies dans le cadre de l'inscription au stage individuel font l'objet d'un traitement informatique par France Éducation international, afin de pouvoir assurer l'organisation et de la gestion administrative de nos formations et de réaliser des bilans statiques anonymes. Elles sont conservées pendant une durée de dix ans à partir de la date de la formation pour l'édition de justificatifs de formation par le Département évaluation et certifications de France Education international. France Éducation international réalise un traitement informatique des données à caractère personnel dans la plateforme « GAEL » pour accomplir les misions prévues aux dispositions du Code de l'éducation et le décret n° 2020-1196 du 29 septembre 2020 relatif au diplôme d'études en langue française et au diplôme approfondi de langue française modifié. Le traitement mis en œuvre par France Éducation international est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du point e) de l'alinéa 1 de l'art. 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD). France Éducation international conserve les données pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités décrites ci-dessus et jusqu'à l'expiration des délais de prescription légale et d'archivage applicables. Plus d'informations sur l'espace professionnel DELF DALF. Conformément à la loi "informatique et libertés" (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée) et au Règlement général sur la protection des données (RGPD - n°2016-679 du 27 avril 2016) le participant bénéficie de plusieurs droits sur les informations qui le concernent, détaillés sur le site de la CNIL. Il peut les exercer en s'adressant à dpd@france-education-international.fr.

13. Responsabilité de France Éducation international

Nature des obligations de France Éducation international

Fourniture des Formations
France Éducation international s'engage à apporter le soin et la diligence nécessaire à la fourniture de Formations de qualité conforme aux spécifications des présentes conditions générales. France Éducation international garantit l'accès aux contenus de formation, mais ne répond que d'une obligation de moyen concernant l'acquisition cognitive de ladite formation. Dans le cadre des Formations, le participant doit se connecter, le cas échéant, à l'adresse et à l'horaire que leur aura préalablement spécifié.
Le participant est seul responsable du choix des informations qu'il sélectionne, de leur conformité à l'utilisation à laquelle il les destine, ainsi que de l'usage qu'il en fait. L'utilisation des formations se fait sous la seule responsabilité du participant.

Force majeure - Faute du participant
France Éducation international n'engagera pas sa responsabilité en cas de force majeure ou de faute du participant, telles que définies au présent article :

Force majeure
Au sens des présentes conditions générales, sera considéré comme un cas de force majeure opposable au participant tout empêchement, limitation ou dérangement du Service du fait d'incendie, d'épidémie, d'explosion, de tremblement de terre, de fluctuations de la bande

passante, de manquement imputable au fournisseur d'accès, de défaillance des réseaux de transmission, d'effondrement des installations, d'utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe, codes ou références fournis au participant, de piratage informatique, d'une faille de sécurité imputable à l'hébergeur du Site ou aux développeurs, d'inondation, de panne d'électricité, de guerre, d'embargo, de loi, d'injonction, de demande ou d'exigence de tout gouvernement, de réquisition, de grève, de boycott, ou autres circonstances hors du contrôle raisonnable de France Éducation international. Dans de telles circonstances, France Éducation international sera dispensé de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, de cette limitation ou de ce dérangement.

Faute du participant
Au sens des présentes Conditions générales, sera considéré comme une faute du participant opposable à ce dernier toute mauvaise utilisation du Service, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part ou de celle de ses préposés, non-respect des conseils donnés par France Éducation international sur son Site, toute divulgation ou utilisation illicite du mot de passe, des codes et références du participant, ainsi que le renseignement d'informations erronées ou l'absence de mise à jour de telles informations. Sera également considérée comme une faute du participant la mise en œuvre de tout procédé technique, tels que des robots, ou des requêtes automatiques, dont la mise en œuvre contreviendrait à la lettre ou à l'esprit des présentes conditions générales de participation.

Problèmes techniques - Liens hypertextes
En cas d'impossibilité d'accès au Site, en raison de problèmes techniques de toutes natures, le participant ne pourra se prévaloir d'un dommage et ne pourra prétendre à aucune indemnité. L'indisponibilité, même prolongée et sans aucune durée limitative, d'un ou plusieurs services en ligne, ne peut être constitutive d'un préjudice pour les participants et ne peut aucunement donner lieu à l'octroi de dommages et intérêts de la part de France Éducation international.
Les liens hypertextes présents sur le Site peuvent renvoyer sur d'autres sites internet. La responsabilité de France Éducation international ne saurait être engagée si le contenu de ces sites contrevient aux législations en vigueur. De même la responsabilité de France Éducation international ne saurait être engagée si la visite, par le candidat, de l'un de ces sites, lui causait un préjudice.

Dommages-intérêts à la charge de FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL
À défaut de dispositions légales ou réglementaires contraires, la responsabilité de France Éducation international est limitée au préjudice direct, personnel et certain subi par le participant et lié à la défaillance en cause. France Éducation international ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects tels que, notamment les pertes de données, les préjudices commerciaux, les pertes de commandes, les atteintes à l'image de marque, les troubles commerciaux et les pertes de bénéfices ou de clients. De même et dans les mêmes limites, le montant des dommages et intérêts mis à la charge de France Éducation international ne pourra en tout état de cause excéder le prix de la Formation commandée.

Liens hypertextes et contenus du Site
Les Contenus du Site sont publiés à titre indicatif, et gracieusement, sans que cette prestation ne soit facturée.
Les liens hypertextes peuvent être modifiés ou supprimées si nécessaire. France Éducation international ne peut en aucun cas être tenu responsable du fait d'une omission, d'une inexactitude ou de toute erreur contenue dans ces informations et qui serait à l'origine d'un dommage direct ou indirect causé au candidat.

Responsabilité en qualité d'hébergeur de données
Les données publiées sur le Site par le participant le sont sous sa propre responsabilité.
Dans ce cadre, France Éducation international bénéficiera du statut d'hébergeur des données au sens de l'article 6 de la Loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004. Conformément à l'alinéa 3 du même article, France Éducation international ne pourra voir sa responsabilité civile ou pénale engagée en raison de ces données, à moins que, dès le moment où il a eu connaissance de l'activité ou de l'information illicite, il n'ait agi promptement pour retirer ces informations ou en rendre l'accès impossible.

14. Propriété intellectuelle

Protection légale des Contenus du Site
Les Contenus du Site sont susceptibles d'être protégés par le droit d'auteur et le droit des bases de données. Toute représentation, reproduction, traduction, adaptation ou transformation, intégrale ou partielle, réalisée illégalement et sans le consentement de France Éducation international ou de ses ayants droit ou ayants cause constitue une violation des Livres I et III du Code de la propriété intellectuelle et sera susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires pour contrefaçon.

Protection contractuelle des Contenus du Site
Le candidat s'engage contractuellement à l'égard de France Éducation international à ne pas utiliser, reproduire ou représenter, de quelque manière que ce soit, les Contenus du Site, qu'ils soient ou non protégés par un droit de propriété intellectuelle, à une autre fin que celle de leur lecture par un robot ou un navigateur. Cette interdiction n'est pas applicable aux robots d'indexation ayant pour seul objet de scanner le contenu du Site aux fins d'indexation.

Licence de téléchargement des Documents
France Éducation international consent au participant, à titre non exclusif, une licence d'utilisateur final portant sur les Documents. La licence est consentie pour le monde entier et pour toutes langues.
La licence porte uniquement sur le droit d'utilisation des Documents, aux seules fins de télécharger lesdits Documents sur l'ordinateur personnel du participant et pour un usage personnel à l'exclusion de :

- toute reproduction en vue de la commercialisation, de la mise en circulation, de la rediffusion, de la distribution ou de la publication desdits Documents ;
- toute représentation, même partielle, desdits Documents, notamment par voie de communications au public en ligne ou de projections publiques ;

Les droits d'utilisation des Documents sont personnels et non cessibles. Les droits accordés au participant le sont exclusivement pour un utilisateur unique, à l'intérieur de ses locaux et pour ses besoins propres, à l'exclusion de toute forme de fourniture à des tiers, même à une société filiale, un membre de la famille ou un ami.
Le participant ne pourra céder tout ou partie des droits et obligations résultant du présent contrat, que ce soit dans le cadre d'une cession temporaire, d'une sous-licence et de tout autre contrat prévoyant le transfert desdits droits et obligations.

15. Droit applicable

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions Générales de participation est soumis au droit français.
À défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.

16. DÉFINITIONS

« Contenus du Site » : éléments de toute nature, publiés sur le Site, protégés ou non par un droit de propriété intellectuelle, tel que textes, images, designs, présentations, vidéos, schémas, structures, bases de données ou logiciels.

« Document » : support pédagogique fourni au format numérique par France Éducation international dans le cadre d'une Formation.

« Formation » : prestation d'enseignement effectuée par France Éducation international. Cette formation peut être tutorée (c'est-à-dire, encadrée par un tuteur pédagogique) ou non tutorée (c'est-à-dire, en autoformation uniquement), ou encore en classe virtuelle synchrone avec un formateur.

« Site » : site internet de la plateforme FEI+, ainsi que les sous-sites, sites miroirs, portails et variations d'URL y afférant.

« Participant » : toute personne physique de droit privé dont l'inscription au stage d'habilitation a été validée par l'équipe du département évaluation et certifications.

« Candidat » : toute personne physique de droit privé dont l'inscription au stage d'habilitation n'est pas encore validée par l'équipe du département évaluation et certifications.